



## APPEL A PROJETS interdisciplinaires 2017 Projet Exploratoire Premier Soutien (PEPS)

La Mission pour l'interdisciplinarité (MI) et l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS lancent en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Scientifique "Réseau National des Maisons des Sciences Humaines" (GIS RNMSH) un appel à projets interdisciplinaires destiné au soutien d'actions de recherche interdisciplinaires portées par les MSH et associant des équipes SHS et hors SHS. Le plan SHS, dont les 10 premières mesures ont été publiées en juillet 2016 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, apporte un soutien nouveau à cet appel interdisciplinaire déjà lancé en 2014 et 2016.

Dans une période où l'on sollicite fortement l'implication des chercheur.es et les approches SHS dans le traitement des défis sociétaux, nous souhaitons soutenir les chercheur.es et EC de ses unités en sciences humaines et sociales ayant la capacité et la motivation de s'impliquer dans des projets interdisciplinaires. Les MSH comptent parmi les lieux de l'interdisciplinarité, traditionnellement intra-SHS, mais aussi plus largement ouvertes aux autres sciences.

Les projets devront être portés par une MSH et associer à importance égale des unités SHS et des unités d'autres disciplines scientifiques.

Les MSH sont propres à renforcer la dynamique interdisciplinaire tant par la couverture géographique et disciplinaire du réseau, le dynamisme de leur personnel support, et leur rôle structurant sur les sites. Elles pourront avancer vers un élargissement de leur rôle d'incubation de l'interdisciplinarité de site en recourant si nécessaire aux plates-formes technologiques qui leur garantissent une efficacité d'action et de résultat.

### Propositions éligibles en 2017

L'appel 2017 est prioritairement ciblé sur 3 thématiques :

- Données et SHS
- Genre et sexualités
- Recherche collaborative et participative, « do-it-yourself »

Toute proposition résolument interdisciplinaire, à risque, touchant d'autres thématiques pourra être examinée.

## Modalités de sélection et informations financières et administratives

Les candidatures seront examinées par un comité scientifique piloté par le Directeur de l'institut SHS et composé de représentants de la Mission pour l'Interdisciplinarité, de DAS de l'InSHS et de représentants du RNMSH désignés par le président.

Les projets sélectionnés en 2017 recevront un financement de **18 mois** limité à un montant de **25 k€** (courant sur les années civiles 2017 et 2018).

A l'issue des projets fin 2018, les porteurs des projets devront fournir un rapport scientifique permettant l'évaluation du travail réalisé ainsi qu'un rapport financier des dépenses à l'attention du président du RnMSH (bjouve@msh-reseau.fr) et de la MI du CNRS (une information sera communiquée par les deux parties au deuxième semestre 2018). Les porteurs devront également participer aux actions d'animation et d'échanges qui seront organisées dans le cadre du PEPS.

La demande budgétaire ne peut concerner que des dépenses de fonctionnement et d'équipement. Aucun CDD, salaire doctorants, post doctorants ne pourra être financé sur les crédits alloués. A titre exceptionnel, une gratification de stage (sur une base de 3 à 6 mois ; montant mois égal à 554,40 €) par projet pourra être accordée aux seules structures CNRS (UMR, UPR etc.). Aucune autre dérogation ne sera acceptée. Cette demande de stage devra être explicitement motivée. La convention de stage sera établie par la délégation régionale sur les crédits correspondants notifiés.

### Calendrier de l'action

- Lancement de l'AAP : 23 mars 2017
- Date limite de dépôt des projets : 22 mai 2017.
- Evaluation des projets : juin 2017
- Notification aux lauréats et début des projets : juillet 2017

---

Le formulaire complété (qui ne doit pas dépasser 5 pages) disponible sur le [site de la MI](#) sera obligatoirement déposé par le porteur du projet sur [l'application SIGAP](#)

**Date limite de dépôt des projets : le 22 mai 2017 à midi.**

Des informations peuvent être obtenues auprès de :

[Bertrand JOUVE](#), [Sandra LAUGIER](#) et la [Mission pour l'interdisciplinarité](#)